



Le label Finansol a 20 ans : 20 ans d'expertise au service de la finance solidaire !



Paris, le 11 décembre 2017 – *Créé pour distinguer les placements d'épargne solidaire des autres placements ainsi que pour garantir aux épargnants le caractère solidaire de leur souscription, le label Finansol n'a cessé de se développer, au rythme des évolutions du secteur de la finance solidaire. Depuis son lancement en 1997, le nombre de labellisations est ainsi passé de 7 à 148 placements solidaires. Le label Finansol, véritable référence en la matière, demeure le seul label de la finance solidaire.*

Le label Finansol : unique label de la finance solidaire

Attribué aux seuls placements solidaires, le label Finansol a été créé il y a 20 ans pour rassurer et conforter les épargnants dans leurs choix de souscription, mais aussi pour faire connaître ces placements au plus grand nombre.

Attribué par le Comité du label Finansol, comité d'experts indépendants, le label s'obtient en respectant des critères rigoureux et exigeants : solidarité des financements réalisés grâce à l'épargne investie, transparence et démonstration des impacts sociaux et environnementaux de ces financements. L'engagement de promotion commerciale du placement est également analysé. Les décisions prises par ce comité s'inscrivent dans un double objectif : servir l'intérêt des épargnants et accompagner le développement de la finance solidaire.

En 20 ans,

- 189 placements ont reçu le label Finansol,
- 41 placements solidaires ont été délabellisés.

Sur les 148 placements solidaires labellisés,

- 112 permettent de financer des activités à forte utilité sociale et/ou environnementale,
- 36 partagent tout ou partie de leurs revenus avec des associations d'intérêt général.
- 80 sont commercialisés par des banques et des mutuelles d'assurance,
- 40 sont des produits d'épargne solidaire directement proposés au public par des entreprises et financeurs solidaires,
- et 28 sont des FCPE solidaires proposés par les entreprises via les dispositifs d'épargne salariale.

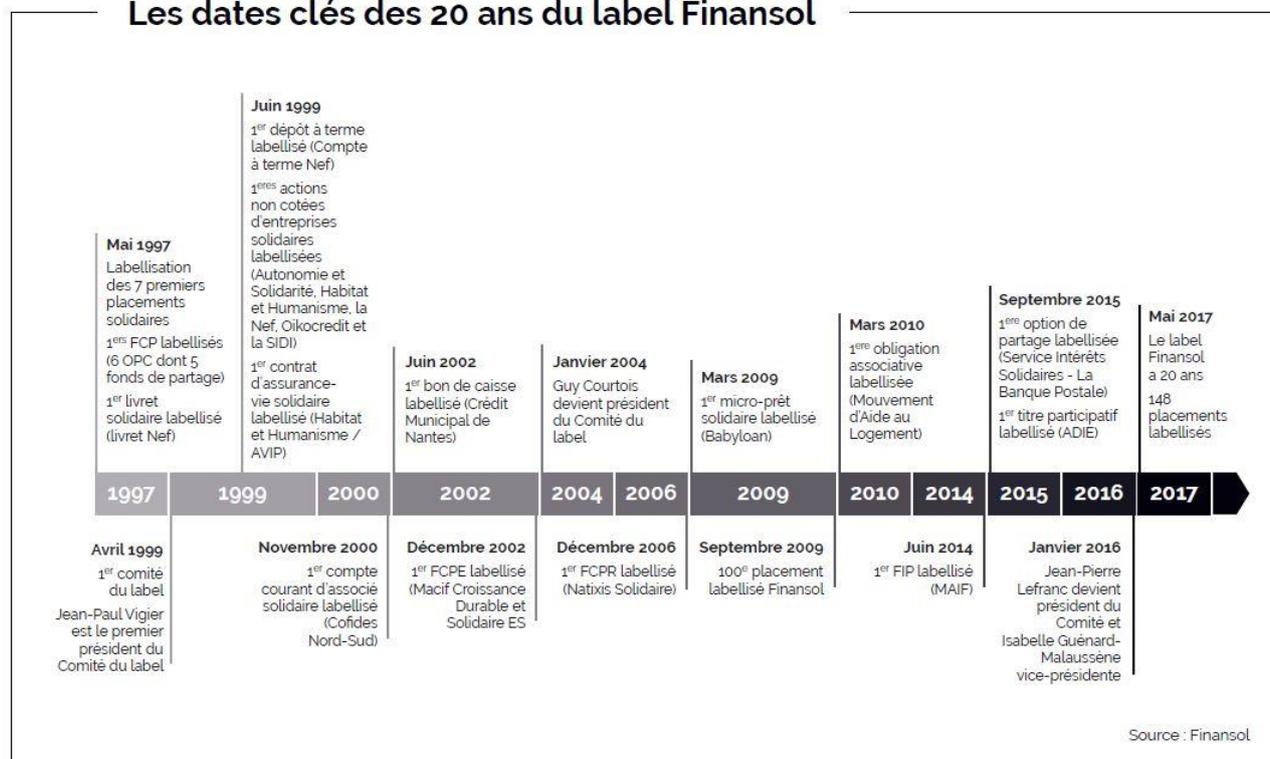


[Voir l'infographie](#)



Le label Finansol en quelques dates clés

Les dates clés des 20 ans du label Finansol



[Voir les dates clés](#)

Les raisons du succès

Le label Finansol a su asseoir sa légitimité en s'appuyant sur de nombreux facteurs : un processus de labellisation rigoureux qui s'est adapté aux évolutions, des acteurs de la société civile experts et impliqués, la mise en place de statistiques qui permettent de suivre la progression et l'impact de la finance solidaire, la fédération progressive des principaux acteurs de la finance solidaire au sein de Finansol et des dispositions législatives successives qui ont permis d'encourager l'épargne solidaire (dispositif Madelin, dispositif ISF-PME, LME du 4 août 2008...).

« Le succès indéniable du label Finansol est à relier à l'existence d'un écosystème favorable et patiemment mis en place. La bonne synchronisation des initiatives privées et coups d'accélérateur législatifs reste déterminante pour l'avenir de la finance solidaire » déclare Frédéric Tiberghien, président de Finansol.

Quels défis pour demain ?

L'un des enjeux du label est de s'adapter en permanence pour continuer à accompagner la puissante dynamique que connaît le secteur de la finance solidaire (+ 20 % de collecte annuelle en moyenne depuis quinze ans), tout en maintenant un haut niveau d'exigence. L'ambition des acteurs de la finance solidaire est de multiplier les encours par cinq à l'horizon 2025 pour atteindre plus de 45 Mds€. L'amélioration de la mesure de l'impact et la transposition du label à l'échelle européenne seront des chantiers prioritaires pour y parvenir.



A l'occasion des 20 ans de son label, Finansol consacrera une matinée dédiée à l'innovation financière au service de la solidarité, matinée pendant laquelle Finansol présentera une étude sur le label Finansol et ses innovations

Cet évènement aura lieu le **jeudi 21 décembre, de 9h à 12h, à la Banque de France, 31 rue Croix des Petits-Champs - Paris 1^{er}**

Agence Wellcom

Camille Vezirian - Léa Scappini

camille.vezirian@wellcom.fr - lea.scappini@wellcom.fr

Tél. : 01 46 34 60 60

A propos de Finansol

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) et du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS). Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe 150 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org